

## Consultation avec les clients - Carrefour pour femmes



<b>Domaines:</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● famille</li><li>● criminel</li><li>● immigration</li></ul>
<b>Conditions préalables</b>	<p>Oui. Au moins un des étudiants doit avoir suivi des cours de droit de la famille, de droit de l'immigration ou de droit pénal et doit être à l'aise pour aider les étudiants de niveau inférieur.</p> <p>*Baccalauréat et de l'expérience seront également pris en considération*</p>
<b>Description de projet</b>	<p>Les étudiants viennent une fois par semaine pour une consultation client. La personne contact de l'organisation indiquera à l'avance aux étudiants le nom de la personne qu'ils rencontreront et le sujet de la réunion. Lors de cette rencontre, ils seront en mesure d'expliquer au client l'aspect juridique de ce qui peut lui arriver, sans pour autant lui donner des conseils juridiques. Les élèves peuvent suggérer différentes organisations ou sites web à consulter. En outre, si les clients ont une question juridique qui se rapproche d'un besoin de conseil juridique, ils noteront la question au cours de cet entretien, feront des recherches supplémentaires et demanderont à l'avocat superviseur d'examiner la réponse que l'étudiant a préparée. Il faut compter une à deux semaines pour répondre aux questions qui nécessitent des recherches plus approfondies et la consultation de l'avocat superviseur. Une fois que l'étudiant a une réponse et que l'avocat superviseur l'a approuvée, il organise un deuxième rendez-vous avec le client.</p>
<b>Rôle de l'étudiant (e) (s)</b>	<p>écouter avec empathie les préoccupations des clients. Les étudiants rencontreront leur avocat superviseur et le contact de l'organisation pour déterminer les échéances du projet et les résultats attendus. Les étudiants effectueront des recherches sur la législation, les règles, les règlements et les lignes directrices applicables.</p> <p>Les étudiants obtiendront les dates des réunions plus d'une semaine à l'avance. Les étudiants ne devront rencontrer que 2 ou 3 clients par semaine. Les réunions ne devraient pas durer plus d'une heure afin que l'étudiant dispose de plus de temps pour effectuer des recherches juridiques..</p>
<b>Heures par semaine</b>	3-5 h
<b>Virtuel ou en personne</b>	Virtuel ou en personne 😊

<b>Langues</b>	Bilingues
<b>Première années</b>	Oui, mais il faut travailler en collaboration avec un étudiant de deuxième ou troisième année qui a suivi des cours de droit de l'immigration ou de droit de la famille.
<b>Nombre d'emplacements</b>	1-3

Postulez  
maintenant!

o